

“ Il est temps, messieurs, de vous parler de nos affaires communes ; j'ai répondu aux mémoires... par une requête d'environ cent pages ; j'ai sué sang et eau. Mon avocat m'a fait attendre...” Et oui, tout le monde attendait et suait et se purgeait.

Le 17 avril 1758, M. de la Corne écrit à ses confrères et leur parle “ de la grande requête que nous avons signifiée, l'été dernier.”

---

“ Vous croyez, peut-être, Monseigneur, qu'ici nous ne savons rien, ou que fort peu de chose de ce qui se passe chez vous ; pardonnez-moi, et si le ministre veut, il n'a qu'à dire : *loquere et loquar* ”. Malheureusement il était inutile de parler à des gens qui ne demandaient qu'à s'amuser ; ce qui est surprenant, c'est que M. de la Corne fût tenu dans une ignorance aussi profonde des exactions et des crimes de Bigot, à cette époque critique de notre histoire, où ses frères à lui, les de la Corne, étaient au premier rang pour sacrifier au salut de la patrie canadienne, leurs personnes et leur sang. C'est un véritable mystère. Il est évident que notre chanoine aurait gagné à causer davantage avec l'abbé de l'Isle-Dieu.

Et que pensait le même abbé de l'Isle-Dieu de Vaudreuil et de Montcalm ? Voici ce qu'il écrit à Mgr de Québec :

29 mars 1754.—“ Vous me demandez si M. le Marquis de Vaudreuil est nommé gouverneur général, oui. S'il partira cette année, non ; à moins qu'avant le mois d'août qui est le temps le plus tardif où puisse partir une frégate de France pour Québec, à cause des gelées, il n'arrivât quelque révolution qui obligeât la cour à faire partir M. de Vaudreuil pour apaiser un mécontentement que je vois universel et prêt à éclater.”

25 mars 1755.—“ Il n'est pas nécessaire que je vous annonce M. et madame de Vaudreuil, puisque c'est par eux que je vous fais passer ma lettre ; mais je puis du moins vous féliciter sur l'acquisition que vous en faites dans la colonie... Les larmes qu'ils ont fait répandre à la Nouvelle-Orléans, à leur départ, et les regrets qu'ils y ont laissés sont d'heureux pronostics. Fasse le ciel qu'ils ne soient pas traversés dans le bien qu'ils sont capables de faire ! ”

19 avril 1755.—“ Vous allez avoir M. de Vaudreuil et vous aurez un chrétien et un citoyen ”.

28 mars 1756.—“ M. et Madame de Vaudreuil m'ont fait l'honneur de m'écrire. Je leur fais réponse. Je ne suis pas étonné qu'on les ait reçus avec plaisir, avec joie et